

LES INSTRUCTIONS DE DJERAD AUX WALIS

BILAN QUOTIDIEN
DU CORONA

1.025
NOUVEAUX
CAS
ET **20** DÉCÈS

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4139 | Jeudi 26 novembre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EMIGRATION CLANDESTINE

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE PASSEURS À ORAN

Page 16

PROFESSEUR MUSTAPHA KHIATI :

“LES MALADES SONT LIVRÉS À EUX-MÊMES”

Page 4



APPLICATION DE LA PEINE
DE MORT

LE GOUVERNEMENT ENTRETIENT LE SUSPENSE

Page 5



LÉGENDE DU FOOTBALL ARGENTIN

DIEGO MARADONA S'ÉTEINT À 60 ANS

Page 16



DÉCÈS DE SAÏD BOUHADJA

CHANEGRIHA ET DJERAD PRÉSENTENT LEURS CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DU DÉFUNT

Page 5



22

pays confirment leur participation à la Coupe arabe de la Fifa 2021.

41

mille t de clinker exportés vers Haïti et la République dominicaine.

140

mille logements AADL lancés en réalisation fin novembre.

Un salon virtuel sur la gestion des déchets du 21 au 23 décembre

L'Agence nationale des Déchets (AND) organise son premier salon virtuel sur la gestion des déchets du 21 au 23 décembre prochain, sous le nom de "The Algerian virtual waste exhibition-AVWE". Cette manifestation, accessible en ligne entre le 21 et le 23 décembre sur le site www.avwe.and.dz, fait suite aux instructions de la ministre de l'Environnement dans le cadre de la mise en réseau des acteurs de la gestion des déchets. Sous la thématique "La gestion des déchets dans le contexte de la Covid-19", le salon connaîtra la participation de nombreux acteurs institutionnels et économiques, nationaux et internationaux, dans le domaine de la gestion des déchets. Il sera animé à travers des conférences audiovisuelles, des lives et diverses autres activités relatives à l'information et à la sensibilisation sur les dangers liés aux déchets, dédiées aux enfants. Des pitch pour les porteurs de projets et startups seront également organisés.

Le salon, composé de stands virtuels, reproduit le fonctionne-



ment d'un salon classique à travers des conférences et permettant des échanges d'information et des relations d'affaires entre exposants et visiteurs, réalisables sur "stand virtuel" par chat, Skype, email et téléphone via différentes applications.

"La semaine de la cuisine italienne dans le monde" en version virtuelle

5^{ÈME} SEMAINE DE LA CUISINE ITALIENNE DANS LE MONDE



La manifestation "La semaine de la cuisine italienne dans le monde" se tient cette année dans le monde entier en version

virtuelle, sous forme de master class et de rencontres.

Cette 5^e édition de l'événement qui se poursuit jusqu'au 29 novembre, prévoit un webinaire sur "Le défi d'une alimentation saine pendant la pandémie de Covid-19 dans une situation de réfugiés prolongée" particulièrement axé sur la menace de malnutrition pendant la pandémie dans les camps de réfugiés en partenariat avec le Programme alimentaire mondial. Un second webinaire en collaboration avec l'Ecole internationale de cuisine italienne et l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger sera dédié à la diète méditerranéenne, un processus nutritionnel sain directement liée à l'identité et à la culture de ces pays.

Un cycle de six master class sur le thème "Découvrir l'Italie par ses traditions culinaires", dédié à la découverte des produits typiques de la cuisine italienne, est également au programme en plus de rencontre sur les éléments communs entre les cuisines algérienne et italienne.

L'équipe nationale de lutte en stage de préparation à Souidania

Les athlètes des équipes nationales de lutte - juniors et seniors -, garçons et filles, devraient effectuer, du 29 novembre au 10 décembre prochains, un stage de préparation au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales à Souidania dans la wilaya d'Alger. Ce stage est en prévision des championnats du monde, seniors messieurs, prévus du 12 au 20 décembre en Serbie. Pour ce stage le staff technique national, composé des entraîneurs Bendjedaa Mazouz, Aoune Fayçal, Zeghdane Messaoud et Benrahmoune Mohamed, a convoqué trente-neuf (39) athlètes dont cinq (5) filles à cette nouvelle phase de préparation. Les athlètes de l'élite préparent également les prochaines échéances, dont le tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques de Tokyo, prévu au mois de mars 2021 à El-Jadida au Maroc.

La Fédération algérienne des luttes associées (Fala) a, dans cette perspective, programmé plusieurs stages de préparation au niveau des centres sportifs de Souidania, Tikjda et Seraidi, avec l'observance du strict respect du protocole sanitaire lié au coronavirus.

D
I
L
I
T

ANTAR YAHIA

"Pour être simple, l'entraîneur Ciccolini a commis une faute irréparable. Cette erreur est impardonnable et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de le limoger."

Les médecins lui retirent du nez un objet bloqué depuis... 53 ans

Incapable de respirer normalement depuis plusieurs mois, un Russe de 59 ans a créé la surprise dans un hôpital de Moscou, vendredi 20 novembre. Les médecins lui ont découvert, dans la narine droite, un petit objet, resté coincé là pendant plus d'un demi-siècle. Il y a ceux qui gardent précieusement leur argent sous le matelas, d'autres dans une banque... Et il y a le cas surprenant de cet homme, un Russe de 59 ans, qui, sûrement du fait de sa mésaventure hors du commun, a préféré rester anonyme. Il y a quelques jours, ce Moscovite, incapable de respirer normalement, a décidé de se rendre à l'hôpital. Les médecins qui l'ont examiné ont eu la surprise de découvrir... une pièce de monnaie à l'intérieur de sa cavité nasale. L'objet était comme fossilisé au fond de son nez.

Un médecin confond un cancer et une allergie aux poils de chien

En 2017, ce père âgé de 52 ans est allé voir son médecin généraliste en se plaignant de malaises permanents à la gorge et de reflux acide. Ce dernier a déclaré qu'il était probablement allergique aux poils de son chien et lui a prescrit des antihistaminiques.

Les symptômes ont pourtant persisté et il s'est adressé à un oto-rhino-laryngologiste qui a découvert qu'il avait une boule à l'arrière de la langue. Une biopsie a confirmé qu'il s'agissait d'une tumeur maligne et il a commencé des séances de chimiothérapie et de radiothérapie exténuantes.

SITUATION SANITAIRE ET APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Les instructions de Djerad aux walis

L'évaluation des mesures prises dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du coronavirus et les dispositifs particuliers et opérationnels à mettre en œuvre pour l'approvisionnement en eau potable ont été au menu d'une réunion présidée mardi par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avec les walis.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Ont pris part à cette réunion, tenue par visioconférence, les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de l'Éducation nationale, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, de l'Agriculture et du Développement rural ainsi que le ministre des Ressources en eau, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Cette réunion a été consacrée en premier lieu à "l'évaluation des mesures prises dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du coronavirus ainsi que les dispositions à prendre, notamment pour renforcer les capacités au niveau des établissements hospitaliers en matière de lits d'hospitalisation et de réanimation", précise la même source.

Dans le même cadre, "la situation sanitaire au niveau des établissements scolaires a été examinée avec la présentation du dispositif de suivi spécifique mis en place par le secteur de l'éducation nationale au niveau central et local avec l'évaluation des besoins en matière de moyens supplémentaires de prévention, de protection et de désinfection".

En second lieu, la réunion a examiné "les dispositifs particuliers et opérationnels à mettre en œuvre par les walis, en coordination avec les secteurs concernés, pour la sécurisation de l'approvisionnement de la population en eau potable afin de pallier au déficit pluviométrique suite à la vague de sécheresse que traverse notre pays", ajoute le communiqué.

Quant au volet consacré au système de prévention contre les inondations, "un état



des lieux a été présenté ainsi que sur les actions à mener dans l'immédiat durant la saison automnale et hivernale".

A la fin de la réunion, le Premier ministre a instruit les walis à l'effet d'"accroître le degré de vigilance face à la récente recrudescence de l'épidémie du Covid-19, tout en axant les efforts sur l'amélioration de la prise en charge de l'hospitalisation des patients".

Le Premier ministre a chargé aussi les walis de "veiller à la mobilisation de brigades de contrôle composées notamment des inspecteurs du corps de l'éducation nationale et les personnels de la santé scolaire pour effectuer un contrôle permanent et rigoureux de l'application du protocole sanitaire dans chaque établissement scolaire et de veiller à la répartition équitable et continue en moyens de prévention et de protection au niveau de ces établissements".

En outre, M. Djerad a demandé aux walis d'"impliquer les associations de parents d'élèves dans le dispositif de suivi de la situation sanitaire au niveau des écoles, des collèges et des lycées afin de les mobiliser davantage dans les efforts de sensibilisation et de communication sur l'importance du respect des mesures préventives contre

la propagation de l'épidémie en vue d'améliorer".

Sur un autre plan, le Premier ministre a chargé les walis d'"entreprendre toutes les actions nécessaires en vue d'améliorer l'approvisionnement du citoyen en eau potable aussi bien au niveau des villes que dans les zones d'ombre". Aussi, il les a instruit d'"examiner avec diligence les demandes introduites pour le forage de puits notamment pour l'agriculture".

Par ailleurs, le Premier ministre a insisté sur la nécessité de "renforcer les actions de proximité et le contact des autorités locales ainsi que les responsables de services déconcentrés de l'État avec les citoyens pour être à leur écoute et prendre en charge leurs préoccupations". De même qu'il a demandé à "assurer une meilleure coordination entre les différents services de l'État au plan central et local dans la gestion des dossiers qui ont un impact direct sur la vie des citoyens".

Enfin, le Premier ministre a souligné l'importance de "poursuivre les actions de communication et sensibilisation en direction des citoyens, particulièrement autour du respect des protocoles sanitaires et des mesures de prévention et de protection".

R. R.

CORONAVIRUS
AU SEIN DES PRISONS

30 cas recensés depuis le début de la deuxième vague

Le ministère de la Justice a rendu un bilan dans lequel il a révélé la contamination de 30 prisonniers de la Covid-19 dans les établissements pénitenciers depuis l'apparition de la deuxième vague de la pandémie dans le pays.

Selon un bilan du ministère de la Justice, 26 cas se sont rétablis et 4 autres sont toujours sous traitement médical, leur situation est en constante amélioration. Le ministère affirme que "les gestionnaires de ces établissements prennent toutes les dispositions nécessaires pour la protection des prisonniers des contaminations".

Par ailleurs, le ministère de la Justice a apporté un démenti sur des informations rapportées par certains journaux nationaux sur le report de plusieurs affaires pénales qui devaient être jugées au niveau d'un certain nombre d'autorités judiciaires, comme la cour d'Alger et de Tipasa, ainsi que le pôle pénal économique et financier de Sidi-M'hamed, en raison de l'infection par le corona des prévenus emprisonnés.

WILAYA D'ALGER

Prolongation des autorisations exceptionnelles de circulation

La wilaya d'Alger a annoncé, hier, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, la prolongation des attestations de circulation exceptionnelles, jusqu'à la date du 1^{er} décembre 2020.

Dans le cadre du dispositif agréé par les pouvoirs publics concernant la gestion de la situation sanitaire lié à la lutte contre le coronavirus, le wali d'Alger informe l'ensemble des institutions publiques et privées, ainsi que les individus titulaires d'une autorisation exceptionnelle de circulation auprès des services de la wilaya d'Alger ou de ses circonscriptions administratives, que les autorisations de circulation exceptionnelles délivrées à la date du 10 novembre et qui expirent le 24 novembre, resteront toujours valides et cela, sans avoir besoin d'autre autorisation.

R. N.

LUTTE CONTRE LE STRESS HYDRIQUE

Le dessalement d'eau de mer comme solution

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Face au stress hydrique persistant, les pouvoirs publics envisagent de recourir au dessalement d'eau de mer. Une option qui permettra d'assurer des quantités d'eau destinées à la consommation domestique mais aussi aux besoins agricoles.

L'Algérie a investi dans ce domaine avec une dizaine de stations de dessalement à l'échelle nationale. Mais dorénavant, cette option sera l'une des solutions à envisager pour permettre de contrer le stress hydrique dû au manque de pluviosité. C'est ce qu'a souligné Omar Bougueroua, le directeur de l'hydraulique agricole du ministère des Ressources en eau où il a déclaré dans un

entretien médiatique que "les capacités de l'eau de dessalement restent peu exploitées face à la crise de sécheresse que connaît le pays actuellement". Chiffres à l'appui, le responsable indique que "l'Algérie peut avoir une capacité de traitement de 1 milliard m³ de ces eaux aujourd'hui mais avec les projets à terme, on peut augmenter ces capacités à près de 2 milliards m³". Ainsi, les stations de dessalement d'eau de mer sont peu nombreuses mais peuvent assurer des quantités non négligeables pour les besoins courants en eau potable. "On arrive à exploiter peu de ressources où seulement 400 à 450 millions m³ de ces eaux sont traitées" précise Omar Bougueroua qui met en avant toute "la stratégie future

pour augmenter la production des eaux de dessalement". Les projets structurants dans ce sens ne se feront plus attendre comme auparavant. "On va entamer la feuille de route pour redynamiser ce secteur prochainement avec comme objectif atteindre le cap de plus de 2,5 milliards m³ à terme". Et sans compter que les projets structurants entrent également dans le cadre des besoins agricoles grâce à un raccordement qui pourra se faire même au Grand Sud. L'agriculture, qui est friande en consommation d'eau, verra "des projets d'exploitation des eaux souterraines et des plans d'eau qui restent toujours à valoriser". Le responsable du ministère des Ressources en eau confirme que "ces plans

d'eau seront utilisés surtout pour les zones où sévissent une sécheresse". Ces zones classées au rouge ne seront pas oubliées du reste puisque "tout est affaire de nouvelles technologies dans ce domaine" qui pourront contribuer efficacement à exploiter des nappes phréatiques jusque-là insoupçonnées et qui, au demeurant, n'ont pas été exploitées auparavant. Avec de telles ressources, ces régions autrefois victimes de rareté d'eaux peuvent se permettre d'obtenir des quantités suffisantes pour la consommation domestique. C'est d'ailleurs l'un des axes de cette stratégie qui a bénéficié d'une aide financière pour l'année 2021 pour être opérationnelle.

F. A.

INFLATION

Un taux annuel moyen de 2,2 % à fin octobre

Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2,2 % à fin octobre dernier, a appris l'agence officielle hier auprès de l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à octobre 2020, est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois de novembre 2019 à octobre 2020 par rapport à la période allant de novembre 2018 à octobre 2019.

La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix du mois d'octobre 2020 par rapport à celui du mois de septembre 2020, est de +1,7 %, a indiqué l'Office. En termes d'évolution mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une hausse de 3,4 %, conséquence d'une augmentation des prix des produits agricoles frais (+6,4 %).

Cette hausse des produits agricoles frais est induite par l'augmentation des prix de l'ensemble des produits relevant de cette catégorie, notamment, la viande de poulet (+31,5 %), les fruits frais (18,2 %), les œufs (6,8 %), les légumes (+3,3 %) et la pomme de terre avec (9,1 %). Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont connu une hausse modérée de 0,6 % durant le mois d'octobre dernier et par rapport au mois de septembre 2020, selon l'organisme des statistiques.

Cette variation haussière est due au relèvement des prix d'un certain nombre de produits, essentiellement la semoule avec (+6 %) et les pâtes alimentaires avec (11,1 %).

Les prix des produits manufacturés ont enregistré un taux de +0,5 %, alors que ceux des services se sont caractérisés par une stagnation.

Par groupe de biens et de services, les prix du groupe divers ont connu une hausse de 1,3 %, ceux du groupes "habillement chaussure" ont enregistré une hausse de 0,5 %, le reste des biens est services s'est caractérisé, soit par des variations modérés, soit par des stagnations.

Durant les dix premiers mois de l'année en cours, les prix à la consommation, ont connu une hausse de 2,2 %, malgré une légère baisse, de 0,2 % des biens alimentaires, induite, notamment par un recul de près de 1,2 % des prix des produits agricoles frais. Cette variation haussière enregistrée durant les dix premiers mois de 2020 s'explique par des hausses de +0,8 % des produits alimentaires industriels, de +5,2 % des biens manufacturés et de +1,8 % des services.

En 2019, le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2 %.

R. E.

PROFESSEUR MUSTAPHA KHIATI :

"Les malades sont livrés à eux-mêmes"

Le discours sur une deuxième, voire une troisième vague de l'épidémie du coronavirus en Algérie ne repose sur aucun argumentaire épidémiologique ou scientifique.

PAR CHAHINE ASTOUATI

C'est ce qu'affirme le professeur Mustapha Khiati, président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (Forem). "Parler d'une 2^e vague, cela suppose qu'il y ait un nouveau virus ou que le virus ait changé sa composition génétique, ou dit autrement, il aurait muté. La première hypothèse (d'un nouveau virus) est exclue puisque les frontières sont toujours fermées, il reste la seconde possibilité d'une probable mutation du virus. Or, il n'y a pas d'étude génétique. Le seul service capable de la réaliser est le Centre de biotechnologie de Constantine. Or ce dernier n'a pas été instruit pour le faire", développe le professeur Khiati.

La sonnette d'alarme

Selon le professeur Khiati, l'épidémie de la Covid ne s'est pas estompée mais a subi 3 rebonds des contaminations qui ont conduit, depuis quelques jours, à un bilan inquiétant de plus de 1.000 cas confirmés quotidiennement.

Résultat : saturation des hôpitaux qui, pour certains, ont dû rouvrir de nouvelles salles pour faire face à l'afflux des malades.

"Et c'est là qu'on a lancé des appels pour ouvrir des espaces en dehors des hôpitaux, comme par exemple la Safex où on peut aménager 4.200 lits, pour accueillir les malades qui n'ont pas besoin de réanimation, qui présentent des symptômes sans avoir besoin d'une oxygénation", rappelle

le professeur Khiati qui déplore que le ministère de la Santé ait "décidé d'utiliser uniquement les hôpitaux au détriment de certaines spécialités qui ont cédé leurs services au Covid".

"Résultat des courses, il y a des malades qui ne sont pas soignés. On assiste comme en mars dernier à une suspension des interventions chirurgicales et des services qui ne vont plus assurer leurs activités, je cite essentiellement les malades chroniques", alerte-t-il.

Le président de la Forem tire la sonnette d'alarme concernant les lits d'hospitalisation notamment en réanimation : "Les malades sont livrés à eux-mêmes ; un malade qui décompense est obligé de faire le tour des hôpitaux à la recherche d'une place, ce qui est inadmissible". À ce propos, le président de la Forem se demande ce qu'est devenue la sous-commission créée en mars dernier par le ministère de la Santé, et chargée de la gestion des lits. Dimanche, le professeur Benbouzid a écarté de recourir dans l'immédiat aux hôpitaux de campagne. "Il y a 42 % de taux d'occupation dans les hôpitaux, il y a encore de la place, ce ne sont pas tous les hôpitaux qui sont saturés. Il vaut mieux nous réarmer pour faire face à cette incoordination", a dit le ministre de la Santé.

Interrogations et incertitudes autour du vaccin

Sur la question du vaccin anti-Covid et les préparatifs de l'Algérie pour son acquisition, le professeur Khiati note que le "le discours politique a été clair dès le départ : l'Algérie acquerra le vaccin le plus tôt, quel que soit le coût".

Si sur ce point, les choses sont très claires, il n'en est pas de même en ce qui concerne la validation du ou des vaccins. Si des pays disposent de leurs propres organismes de certification (la FDA aux USA, Agence européenne des médicaments, ndr), les autres pays, à l'instar de l'Algérie, devront attendre la validation de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), rappelle le professeur Khiati.

Viennent ensuite les incertitudes autour du vaccin lui-même. "Personne ne parle du problème des effets secondaires. Jusqu'à présent, il n'y a eu aucune publication scientifique sur les vaccins. Tout ce qu'on a ce sont les déclarations ou des communiqués des laboratoires qui les fabriquent", fait remarquer le professeur Khiati.

Selon lui, les laboratoires auraient signifié qu'ils dégageaient toute responsabilité quant aux effets secondaires éventuels de leurs vaccins respectifs.

C. A.

BILAN QUOTIDIEN DU CORONA

1.025 nouveaux cas et 20 décès

1.025 nouveaux cas, 20 nouveaux décès et 642 nouvelles guérisons au dernier bilan de coronavirus, établi sur les dernières 24 heures, présenté hier par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de l'épidémie. Le nombre des nouveaux cas positifs a enregistré une baisse pour le bilan d'hier, avec les 1.025 nouveaux cas. Le nombre total est désormais passé à 78.025 cas. Le porte-parole de comité scientifique, le docteur Djamel Fourar, a indiqué lors de son point de presse quotidien, que "le total des victimes est passé à 2.329, avec les 20 nouveaux décès enregistrés au cours des dernières 24 heures". Le décompte total des cas rétablis de la maladie a atteint, quant à lui, les 50.712 cas de guérisons avec les 642 derniers cas recensés au cours des dernières 24 heures. 43 patients sont actuellement en soins intensifs.

R. N.

CONSTRUCTION DE VÉHICULES-CONCESSIONNAIRES

Les membres des commissions de recours auront un mandat de 3 ans

PAR RIAD EL HADI

A la faveur de la promulgation dans le journal officiel numéro 68 de deux arrêtés ministériels, les membres des commissions de recours relatives à l'activité de construction de véhicules et celle de concessionnaires de véhicules neufs ont été désignés pour un mandat de trois ans. Il s'agit en premier de l'arrêté, signé le 9 novembre 2020 portant désignation des membres de la commission de recours relative à l'exercice de l'activité de construction de véhicules.

Cette désignation vient en application des dispositions de l'article 21 du décret exécutif du 19 août 2020 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de construction de véhicules, à la commission de recours relative à l'exercice de l'activité de construction de véhicules, pour un mandat de trois années

Selon le texte, les membres désignés représentent trois ministères, à savoir, l'Industrie, les Finances, le commerce et enfin représentant de la chambre algérienne de commerce et d'industrie.

Signé également le 9 novembre, le second arrêté porte sur la désignation des membres de la commission de recours relative à l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, et ce en application des dispositions de l'article 44 du décret exécutif d'août 2020 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, à la commission de recours relative au dispositif de concessionnaires de véhicules neufs, pour un mandat également de trois années.

Cette nouvelle commission est composée de cinq membres, dont trois représentent les ministères de l'Industrie, des Finances et du Commerce. Un représentant de la chambre algérienne de commerce et

d'industrie, et une, représentante du conseil national de la concurrence sont également membre de la Commission. Selon l'article 44 de décret exécutif de mois d'août dernier, le mandat des membres de la commission de recours, cesse, automatiquement, avec la cessation de leurs fonctions, au sein de la structure au titre de laquelle ils ont été désignés.

Les deux commissions fixent leur règlement intérieur et déterminent leur fonctionnement et les modalités de leur saisine dès leurs premières réunions. Ce règlement intérieur est approuvé par le ministre de l'industrie.

Chaque commission se prononce sur les recours introduits dans un délai maximal de 30 jours, à compter de la date de réception du recours par la commission, qui sera soumis au ministre de l'industrie pour statuer en conséquence et notifier à l'opérateur la décision définitive.

R. E.

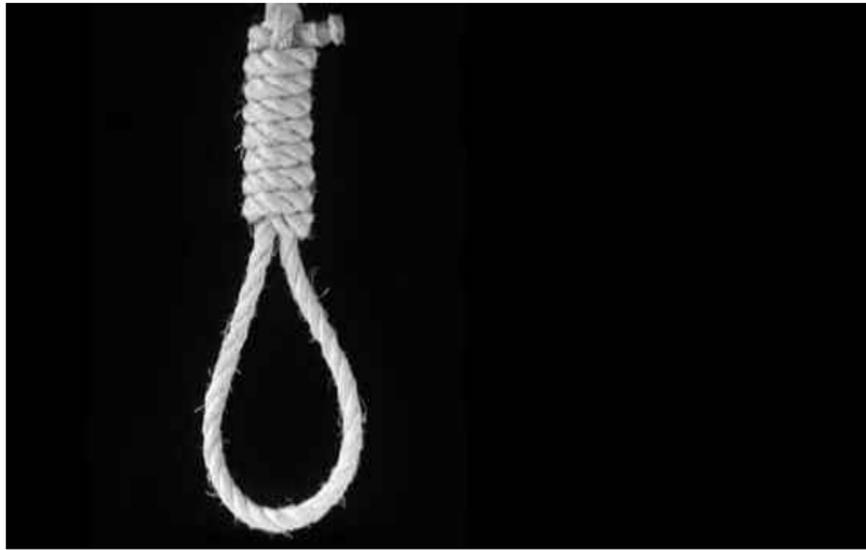
APPLICATION DE LA PEINE DE MORT

Le gouvernement entretient le suspense

Le gouvernement ne semble pas avoir tranché dans le vif s'agissant de la question de l'application de la peine de mort. Au moment où le débat bat son plein, à la faveur du projet de loi relatif à la protection et la lutte contre les crimes d'enlèvement, l'exécutif n'a rien encore laissé entrevoir de ce qu'il pourra faire à l'avenir c'est-à-dire une fois que le texte législatif en question entrera en vigueur.

PAR KAMEL HAMED

Hier encore, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati est en effet resté évasif devant les sénateurs au moment de sa présentation du projet de loi qui a été, pour rappel, déjà adopté par l'Assemblée populaire nationale (APN) la semaine passée. Le représentant du gouvernement s'est juste borné à présenter la teneur des grands axes du projet de loi. Il en dira probablement un peu plus lorsqu'il répondra aux interrogations des membres du conseil de la nation. Peut-être que Zeghmati lèvera alors le voile sur les véritables intentions du gouvernement. Ce dernier est-il prêt à appliquer la peine de mort ou, au contraire, va-t-il maintenir le statu quo ? Difficile de faire le moindre pronostic dans la mesure surtout où le gouvernement donne très peu d'indices sur ses volontés. Ce qui, à l'évidence, oblige les analystes à lire entre les lignes tout discours officiel sur cette question. A ce propos justement Zeghmati s'est quelque peu livré la semaine passée devant les députés de la Chambre basse, notamment après l'adoption de ces derniers



du texte en question. Le ministre de la Justice, Garde des sceaux a, à l'occasion, adressé des messages à tout le monde. Il a tenu, à ce propos, à rassurer une partie de l'opinion publique qui estime que l'Algérie subit des contraintes afin qu'elle n'applique pas la peine de mort. En effet, de larges pans de l'opinion et des courants politiques considèrent que si l'Algérie a suspendu l'application de la peine de mort en 1993 déjà c'est qu'elle subit des pressions émanant, notamment, des puissances occidentales et des organisations internationales de défense des droits de l'Homme qui militent pour l'abolition pure et simple de cette peine. Zeghmati a, implicitement, reconnu l'existence de pressions, mais a tenu à rassurer que l'Algérie est souveraine et qu'elle n'a de compte à rendre à personne. "Il n'y a aucun empêchement, ni au niveau local, ni au niveau international, d'appliquer la peine capitale", ajoutant que l'Algérie "est libre et souveraine". Plus explicite il a expliqué : "Jusqu'à ce jour, l'Algérie n'a signé et n'a ratifié aucun accord ou convention ou traité internationaux interdisant le recours à la peine capitale, qu'il s'agisse de législation ou d'exécution",

soulignant que la recommandation de 2007 de l'Assemblée des Nations unies "n'est pas contraignante car étant une obligation morale et éthique uniquement". En somme si l'Algérie a suspendu depuis 1993 l'application de la peine de mort cela n'a rien à voir avec une quelconque pression ou traité international. Est-ce à dire que l'Algérie ne craint rien sur le plan international d'autant plus qu'elle n'a signé aucune convention ? C'est ce que voulait certainement dire le ministre. Des propos qui pourraient faire entrevoir une révision de la démarche en cours depuis 1993 comme l'ont affirmé nombre d'observateurs. Selon ces derniers la multiplication des kidnappings, envers les enfants notamment, a fini par pousser de larges pans de la société dans le camp des partisans de l'application de la peine de mort. C'est dire que le gouvernement fait face à de grandissantes pressions. Et c'est peut-être pourquoi le ministre a lâché devant les députés que "la peine de mort sera appliquée, en cas de nécessité". Cela donne l'impression que le gouvernement est en train de lâcher du lest. Est-ce vraiment le cas ? Seul l'avenir nous le dira.

K. H.

DÉGÈS DE SAÏD BOUHADJA

Chanegriha et Djerad présentent leurs condoléances à la famille du défunt

PAR RAYAN NASSIM

Le général de corps d'Armée, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha, a présenté, mercredi, ses condoléances à la famille de Saïd Bouhadja, décédé à l'aube, exprimant à cette dernière sa "profonde compassion". "Suite au décès du moudjahid Saïd Bouhadja, ancien président de l'Assemblée nationale populaire (ANP), ce matin mercredi 25 novembre 2020, le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, présente en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt, priant Allah, le Tout-Puissant, d'accorder au défunt sa Sainte miséricorde, de l'accueillir en son vaste paradis parmi les martyrs et les valeureux saints et

d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette dure épreuve", écrit Chanegriha.

"A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", a-t-il conclu.

-Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a également présenté ses sincères condoléances à la famille du moudjahid, Saïd Bouhadja, décédé mercredi à l'âge de 82 ans des suites d'une longue maladie.

"Nous avons perdu le moudjahid et ancien président de l'ANP, Saïd Bouhadja, parti après un riche parcours de militant qu'il a entamé avec la guerre de Libération nationale et poursuivi lors du pluralisme politique durant lequel il fut acteur et témoin d'événements marquants", a écrit M. Djerad dans un post sur sa page Facebook. "Je présente à la famille du défunt et à ses compagnons mes sincères condoléances, priant Dieu le Tout-puissant de lui accor-

der sa sainte miséricorde, de l'accueillir en son Vaste Paradis et de combler sa famille du courage et de la patience", a-t-il conclu. Le moudjahid et ancien président de l'Assemblée populaire nationale Saïd Bouhadja, est décédé mercredi à l'aube à l'âge de 82 ans à l'hôpital Mustapha-Pacha d'Algérie des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès du parti du défunt, le FLN.

Plusieurs fois mouhafadh au sein du parti du Front de libération nationale, le défunt était membre du mureau politique de ce parti, des années durant, jusqu'à sa dernière composante en août dernier.

Il a été député du FLN de 1997 à 2002, avant d'être élu président de l'ANP en 2017. Son mandat controversé durera une année, soit jusqu'à octobre 2018.

R. N.

RECOUVREMENT
DES CRÉANCES

Sonelgaz au bord de l'asphyxie financière

La Sonelgaz est au bord de l'asphyxie financière. Les créances impayées de ses clients sont en augmentation constante, depuis le début de la crise sanitaire, et avoisinent actuellement les 180 milliards de dinars, indique Tahar Djouambi, directeur général des travaux et des services à la Sonelgaz

Intervenant, hier, à l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, celui-ci considère que "si cette situation dure dans le temps, ce montant peut causer un sérieux déséquilibre sur la balance de l'entreprise. Il est indispensable d'essayer de récupérer une bonne partie de ces créances le plus vite possible", suggère-t-il.

Parmi les actions que l'entreprise a entamé pour surmonter cette difficulté, il met en avant la reprise d'activité de recouvrement après plusieurs mois d'arrêt et de non coupures, à cause de la situation sanitaire que traverse le pays.

Un plan a été mis en place par l'entreprise pour récupérer les créances, dit-il, notamment auprès des industriels et des établissements publics.

Pour ce qui est des clients tertiaire, les commerçants et la petite industrie, l'invité affirme que "la Sonelgaz a lancé un plan de communication et aujourd'hui on va passer à l'action". Il fait savoir, à ce propos, qu'au "niveau des administrations l'entreprise a entamé les coupures et ça sera la même chose pour les tertiaires qui refuseraient de coopérer pour l'élaboration d'un échéancier de paiement".

Concernant les clients ordinaires, que nous n'avons pas sollicité pour les paiements depuis le début de la pandémie, M. Djouambi, affirme qu'un "ensemble de mesures de facilitation et différents modes de paiement a été mis en place".

Il affirme que ses services vont intervenir par niveau de créances et par abonné. "Nos systèmes peuvent nous donner la situation par volume de factures impayées par client", dit-il, et à la base de ces informations, un "échéancier va être instauré pour ceux qui ne sont pas en mesure de payer leurs factures", explique-t-il.

Cependant, il met en garde les abonnés contre le non respect de l'échéancier de paiement parce que, dans ce cas, la "Sonelgaz sera obligée de passer à la coupure".

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DE RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Opération : REHABILITATION DES FORAGES À TRAVERS 08 COMMUNES

Projet :

Lot n°02 : Réhabilitation de la foggara "MEKNAS" commune ADRAR
Lot n°04 : Réhabilitation de la foggara "ADOUI" commune ADRAR
Lot n°10 : Réhabilitation de la foggara "TADMAM" commune ZT KOUNTA
Lot n°17 : Réhabilitation de la foggara "AIN NASS" commune DELDOUL
Lot n°18 : Réhabilitation de la foggara "EL BAYDAA" commune AOULEF

Conformément au disposition de l'article 65 du dépôt présidentiel n°15/247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°16/2020 paru le 06/09/2020 dans les quotidiens "البصائر" et 10/09/2020 Le Midi qu'à l'issue des analyses et jugement des offres le marché a été attribué provisoirement à :

Lot n°	N° pli	Soumissionnaire	Montant	Délai	Note tech.	Obs.
02	INFRUCTUEUX aucun soumissionnaire est préqualifié					
04	03	Ben Driss Slimane	12.480.720,00	04 mois	47	Moins disant
10	02	Elayachi Abdelkrim	8.034.880,00	02 mois	50	Moins disant
17	05	Elalaoui Abdellah	11.840.500,00	05 mois	60	Moins disant
18	INFRUCTUEUX aucun soumissionnaire est préqualifié					

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher des services de l'établissement au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis conformément à l'article 82, alinéa "04" du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les **10 jours** qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente, conformément à l'article 82 alinéa "03" du décret présidentiel n°15/247, du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

Midi Libre n° 4139 - Jeudi 26 novembre 2020 - Anep 2016 018 879

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

SERVICE CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

NIF : 097507019069808

MISE EN DEMEURE N° 01

N.K : 5.721.2.225.107.03

La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Biskra mis en demeure : L'Entreprise Eurl Mounib Lil Immar Gérant : Khaizar Ahmed, demeurant au rue Cite 124 Logements Bâtiment 05 commune de Biskra wilaya de Biskra, titulaire du marché N° 256 / 2016 du 22 / 11 / 2016 notifié par Ordre De Service N° 692 / 2017 du : 29 / 12 / 2016 et un délai de (04) Quater mois, relative au :

Travaux de :

- Lot 02 : Voirie (Tranche 02) Quartier Centre Ville commune de El Besbes .

D'entamer les travaux et approvisionner le chantier en moyens humains et matériels ; et ce la dans un délai de quarante huit (48 Heures) heures dès la parution de la présente mise en demeure aux quotidiens nationaux.

Faute de quoi, nous nous verrons dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur .

Midi Libre n° 4139 - Jeudi 26 novembre 2020 - Anep 2016 019 018

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUCAT

NIF: 001303019002462

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES/CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article 74 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 20/2020 paru dans la presse MIDI LIBRE et الحوار du 26/08/2020 portant la réalisation des travaux du Lot N°03 : menuiseries aluminiums du projet 1000 places pédagogique (faculté technologie) à Laghouat que l'attribution provisoire parus dans la presse الحوار du 04/11/2020 et midi libre du 05/11/2020 du lot désigné au tableau ci-dessous est annulée.

Projet	Entreprise retenue et NIF	Montant après vérification	Délais	Obs.
Lot N°03 : menuiseries aluminiums	BENMEBAREK MED RIDHA 167030100146441	35.502.400,00 DA	75 jours	Moins disant

-Les soumissionnaires qui ont été qualifiés ayant un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis pour s'adresser à monsieur le président de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat pour éventuels recours.

-Les soumissionnaires ont un délai de 03 Jours à partir de la première parution du présent avis pour se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres technique et financière

Midi Libre n° 4139 - Jeudi 26 novembre 2020 - Anep 2016 019 077

MIDI
Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI CULTURE

AMERICAN MUSIC AWARDS
**Taylor Swift et The
Weeknd raflent gros**

PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE

Des experts algériens participent à une session de formation

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI

Des "Journées théâtrales de La Casbah" programmées

Le théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi abritera prochainement une nouvelle manifestation annuelle dédiée au 4e art et baptisée "Journées théâtrales de la Casbah", a annoncé lundi à Alger, Mohamed Yahiaoui, directeur général du Tna.



THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI

Des "Journées théâtrales de La Casbah" programmées

Le théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi abritera prochainement une nouvelle manifestation annuelle dédiée au 4e art et baptisée "Journées théâtrales de la Casbah", a annoncé lundi à Alger, Mohamed Yahiaoui, directeur général du Tna.



Cette manifestation qui sera au programme "dès que les conditions sanitaires le permettront", sera organisée par le Tna et la commune de la Casbah avec la participation des théâtres régionaux, des coopératives et d'invités maghrébins. S'exprimant lors d'une cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre le TNA et l'assemblée populaire communale de La Casbah, Mohamed Yahiaoui a indiqué que ce projet

émerge de "l'apport considérable des enfants de La Casbah au théâtre algérien". En plus de ces journées la convention de partenariat permet à l'APC l'exploitation des espaces du théâtre national algérien pour l'organisation de festivités lors de

fêtes nationales ou religieuses, ainsi que pour la célébration de la Journée de La Casbah (23-Février). L'APC de La Casbah peut également exploiter la place faisant face à la bâtisse du TNA, pour l'organisation d'expositions

(livres, dessins, artisanat) et d'événements culturels et artistiques. Dans le cadre de cette convention les établissements scolaires et sections de scouts de La Casbah peuvent bénéficier de réduction sur les droits d'accès au théâtre.

"ENTENDEZ-VOUS DANS LES MONTAGNES" DE MAÏSSA BEY

L'ouvrage traduit en italien

Le roman "Entendez-vous dans les montagnes" de l'écrivaine algérienne Maïssa Bey sera bientôt publié en italien après une traduction de Barbara Sommovigo, a-t-on appris auprès de l'éditeur algérien "Barzakh".

Paru en 2002 aux éditions Barzakh en Algérie et aux édi-

tions "Aube" en France, ce roman sera publié par la maison italienne "Astarte". "Entendez-vous dans les montagnes" est un huis clos réunissant un ancien soldat de l'armée coloniale française et une jeune femme lors d'un voyage en train où elle va pouvoir, pour la première fois, parler librement de

son père, mort sous la torture en 1957. Née en 1950, Maïssa Bey a signé son premier roman "Au commencement était la mer" en 1996 avant de sortir "Cette fille-là" en 2001 qui lui a valu son premier prix littéraire, s'en suivit une série de romans dont "Puisque mon cœur est mort" (Prix de l'Afrique Méditerranée

2010), "Hizya" (2015), ou encore "Nulle autre voix" (2018). Elle est également l'auteur de recueils de nouvelles comme "Nouvelles d'Algérie" (1998) et "Sous le jasmin la nuit" (2004) ainsi des pièces de théâtre "On dirait qu'elle danse", "Chaque pas que fait le soleil" en plus de l'essai "L'une et l'autre".

"CHEVALIER DE L'ETOILE D'ITALIE"

Deux Algériens reçoivent la distinction

Deux citoyens algériens, Feriel Gasmî Issiakhem et Samir Kerkache ont reçu récemment la distinction italienne de "Chevalier de l'étoile d'Italie", indique un communiqué de l'ambassade d'Italie à Alger. L'architecte Feriel Gasmî Issiakhem a reçu cette distinction pour "les liens étroits qu'elle a cultivés avec l'Italie dans le domaine de l'architecture et des arts" à travers de nombreuses "initiatives de haut niveau". Les projets de l'architecte comportent également un aspect "social, éthique, économique et de développement durable". Pour sa part Samir Kerkache a

reçu cette distinction comme couronnement de vingt ans de carrière au niveau de la compagnie aérienne italienne. L'ambassadeur d'Italie en Algérie Pasquale Ferrara a remis les honneurs de l'Ordre de l'Etoile d'Italie décernés par le président de la République Sergio Mattarella sur proposition du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale Luigi Di Maio, explique le communiqué. L'Ordre de l'Etoile d'Italie est le deuxième honneur civil de l'État italien, réservé aux citoyens italiens et étrangers qui, à l'étranger, ont acquis des mérites



Cérémonie de remise des décorations civiles de l'Ordre de l'Etoile d'Italie 2020

particuliers dans la promotion des relations d'amitié et de collaboration entre l'Italie et le pays

dans lequel ils opèrent et dans la promotion des liens avec l'Italie.

INDEMNISATION COVID-19

715 artistes concernés à Oran

Plus de 700 artistes de la wilaya d'Oran ont bénéficié d'une aide d'un montant de 30.000 DA octroyée à cette frange professionnelle impactée par la pandémie de la Covid-19, a-t-on appris auprès de la direction de la Culture. 715 artistes ont reçu les trois tranches de cette aide d'un total de 30.000 DA, a indiqué le chef de service des activités culturelles, Nouri Mekhissi. La première liste des bénéficiaires comprend 254 artistes, la seconde 213 et la troisième 80, alors que la quatrième a concerné sur 87 artistes et la cinquième 81 autres. Précisant que les artistes bénéficiaires de cette aide activent dans différents genres artistiques, il a ajouté qu'elle a aussi concerné les techniciens activant dans les domaines culturels. L'inscription des artistes a été lancée en juin dernier sur la plateforme électronique mise en place par la direction précitée pour éviter le déplacement des personnes concernées, afin de prévenir la propagation de la Covid-19.

L'opération d'inscription a été suspendue conformément à une instruction du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales fixant la date limite de réception des dossiers au 25 août dernier. Le nombre d'inscrits pour bénéficier de cette aide a atteint plus de 1.000, mais seuls 715 demandeurs ont été satisfaits, le reste n'étant pas issus de la wilaya d'Oran et ont été donc dirigés vers les directions de la culture de leurs wilayas.

D'autres dossiers ont été rejetés pour non fourniture des documents prouvant l'exercice d'une activité culturelle ou d'une carte d'artiste. Tout artiste qui dispose d'une carte d'artiste, d'une carte de l'Office national des droits d'auteur (Onda) ou de certificats d'institutions publiques activant dans le domaine culturel, ainsi que des grands artistes célèbres sur la scène nationale, ont bénéficié de cette aide.

"Le dernier mot" de Youcef Bentis Le film primé au Kenya

Le court métrage de fiction "Le dernier mot" du réalisateur algérien Youcef Bentis a décroché le prix spécial du jury au Festival international du film du Kenya, a annoncé le réalisateur sur sa page Facebook. En lice avec d'autres films issus de plusieurs pays du continent africain, "Le dernier mot" relate en 13 minutes, l'histoire d'un scénariste qui souffre de dépression, aggravée par ses relations continues mais compliquées avec des producteurs, certes intéressés par ses écrits et ses personnages, mais qui n'ont pour seul souci que le "gain facile".

Le jury a également distingué "The Payout" (Afrique du Sud) du prix du "Meilleur film de fiction", alors que le court métrage "Monrning after" (Kenya) s'est vu attribuer le meilleur prix de sa catégorie.

Dans la catégorie documentaire, "Golden fish, africain fish" (Sénégal) a été sacré meilleur film-documentaire, tandis que l'Égyptien Tamer Ezzat, a raflé le prix du meilleur réalisateur pour son film "When we're born" dont le scénariste, Nadine Shams, a lui aussi été primé. Organisé depuis 2006, le Festival international du film du Kenya s'est imposé comme un des rendez-vous incontournables du cinéma en Afrique.

PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE

Des experts algériens participent à une session de formation

Des experts et enseignants universitaires algériens ont pris part à une session de formation virtuelle autour de la préservation du patrimoine culturel subaquatique tenue mercredi par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alesco), a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

L'Algérie a participé à cette session organisée sous le thème "Préservation du patrimoine culturel subaquatique et son emploi dans le développement dans les pays arabes", avec un groupe d'experts du Centre national des recherches en archéo-



logie (CNRA) et d'enseignants universitaires de l'Université de Tipasa. Les participants algériens y ont présenté l'expérience algérienne en matière de préservation

du patrimoine culturel submergé. La session a été également une opportunité pour les participants d'autres pays, d'apporter des propositions, en vue de consolider

les voies et moyens de coopération entre les pays arabes, d'échanger les expertises et d'organiser des programmes de formation en la matière.

DIALOGUE INTERCULTUREL ET INTERRELIGIEUX

Une nécessité face aux "menaces contre la sécurité internationale"

Le dialogue interculturel et interreligieux est devenu une "nécessité" pour faire face aux "menaces contre la sécurité internationale", a déclaré le ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda dans son intervention lors de la conférence internationale virtuelle sur la "Tolérance entre les cultures pour un monde meilleur", indique un communiqué du

ministère. S'exprimant lors de cette conférence virtuelle organisée par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alesco) et de l'Institut international pour la paix (IPI), à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la tolérance, Malika Bendouda a mis en exergue "le rôle de la culture dans l'établissement des passerelles de communication et de

rapprochement entre les peuples et ce qu'elle recèle comme valeurs humanistes qui prônent la paix et la solidarité et rejettent la violence et la haine". Pour la ministre le dialogue interculturel et interreligieux s'est imposé comme une nécessité pour "faire face à l'extrémisme, à la violence et au terrorisme". Elle a également évoqué "la grande diversité culturelle de

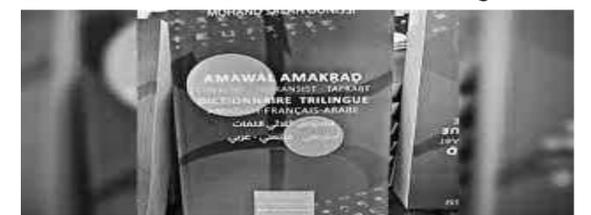
l'Algérie" qu'elle considère comme un "facteur d'harmonie" entre les citoyens de ce vaste pays fort d'une histoire de 2,4 million d'années", lit-on dans le communiqué. Cette conférence a été organisée, "en vue de consolider les voies de dialogue et de paix dans la région euro-méditerranéenne, la région du Sahel et sahélo-sahélienne".

DERNIER OUVRAGE DE MOHAMED-SALAH OUNISSI

Parution du dictionnaire trilingue amazigh-arabe-français

Un nouveau dictionnaire trilingue amazigh-arabe-français de Mohamed-Salah Ounissi, écrivain originaire de la wilaya de Khenchela, vient de paraître, a-t-on appris auprès de l'auteur. Intitulé "Emwal amokrad" (qui signifie dictionnaire trilingue), l'ouvrage en 271 pages paru chez les éditions Edliss Belezma (Batna) contient environ 5.000 entrées, a précisé à l'APS son auteur. Disponible chez les libraires, le dictionnaire se donne l'objectif

de transcrire le patrimoine oral amazigh et particulièrement chaoui et de constituer une œuvre de référence aux générations futures. La rédaction et la révision de ce dictionnaire a nécessité deux années de travail et de vérification auprès des personnes les plus âgées des deux wilayas de Batna et Khenchela ainsi que la consultation de dizaines de sources, a précisé l'auteur qui a confié travailler actuellement sur plusieurs projets d'autres ouvrages. "Emwal amokrad" est



le 13e livre signé par Ounissi en 20 ans de carrière consacrées à l'histoire et la culture de la région des Aurès et à ses illustres figures. Parmi ses écrits figurent

notamment des recueils de poésie amazighe et trois dictionnaires traduisant vers l'arabe et le français environ 10.000 termes amazighs chaouis.

AMERICAN MUSIC AWARDS

Taylor Swift et The Weeknd raflent gros

Ce cru 2020 des American Music Awards fut excellent pour Taylor Swift et The Weeknd ! Les deux stars ont en effet remporté pas moins de trois récompenses chacune, et pas des moindres.

The Weeknd a reçu le prix du meilleur album soul/R & B pour *After Hours*, de la meilleure chanson soul/R & B pour *Heartless*, et de meilleur artiste masculin soul/R & B. Taylor Swift, quant à elle, s'est illustrée dans les catégories artiste de l'année, artiste féminine de l'année (pop/rock) et clip de l'année pour *Cardigan*.

La musicienne n'était pas présente à la cérémonie, qui se tenait à Los Angeles, mais elle a accepté ses trophées en vidéo, comme le relaye Billboard. L'interprète de *Shake It Off* ne pouvait pas être là, car elle était occupée à réenregistrer ses six premiers albums, dont les masters ont été rachetés par son ennemi juré Scooter Braun et revendus depuis à un fonds d'investissement.

Parmi les autres stars récompensées, on peut citer BTS. La sensation K-Pop



a été nommée meilleur duo ou groupe pop/rock pour la deuxième année consécutive. C'est d'ailleurs eux qui ont clôturé la soirée, se produisant depuis la Corée du Sud, où ils résident.

La soirée était présentée par Taraji P. Henson, et de nombreuses stars se sont produites, dont Katy Perry, Megan Thee Stallion, Justin Bieber et Shawn Mendes, ou encore Jennifer Lopez et Maluma.

33E PRIX GONCOURT DES LYCÉENS

Il sera décerné le 2 décembre

Les Goncourt seront bel et bien sous le sapin cette année. Le 33^e prix Goncourt des lycéens sera proclamé mercredi 2 décembre, soit deux jours après son grand frère le Goncourt, à l'issue d'une réunion en visioconférence d'un jury national de lycéens, a annoncé la Fnac dans un communiqué.

Depuis deux mois, près de 2.000 lycéens de 56 classes sont engagés dans la lecture des 14 romans sélectionnés par l'Académie Goncourt. Ce

prix est l'un des plus prescripteurs pour les ventes de livres.

Comme chaque année, l'organisation du prix se déroule par étapes, de manière à impliquer au maximum les élèves et à créer une forme d'émulation entre eux. En raison du contexte épidémique, les traditionnelles rencontres régionales entre auteurs et lycéens, l'occasion pour les seconds d'assaillir les premiers de questions, ont été organisées virtuellement du 5 au 13 novembre.

Les lycéens ont ensuite délibéré en classe et désigné un délégué pour défendre leurs romans favoris lors des délibérations régionales, organisées ce lundi 23 novembre en visioconférence. La sélection finale issue de ces rencontres régionales sera annoncée en fin d'après-midi.

Pour la phase finale, un jury national composé de 13 lycéens élus lors des délibérations régionales débattrait le 2 décembre à huis clos et en distanciel. Le lauréat de ce prix très prisé des

maisons d'édition sera annoncé à la mi-journée. Traditionnellement proclamé à Rennes, ville où il a été créé il y a plus de 30 ans, le Goncourt des lycéens pourrait être annoncé cette fois par voie de communiqué, a précisé la Fnac, co-organisatrice de l'événement avec le ministère de l'Éducation nationale.

L'an dernier, la romancière Karine Tuil avait été plébiscitée par les lycéens avec son roman *Les choses humaines*.

"LAYLA" D'ERIC CLAPTON

Le monument de l'histoire du rock, fête son demi-siècle

Le 9 novembre 1970 sortait dans les bacs *"Layla and other assorted love songs"* du groupe Derek and the Dominos, mené par Eric Clapton. Retour sur un monument de l'histoire du rock.

C'était il y a tout juste 50 ans. Un album phare, un disque-référence, une pierre angulaire, un pilier de la musique populaire du XX^e siècle : *Layla and other assorted love songs*, le chef d'œuvre de la discographie imposante d'Eric Clapton, fête son demi-siècle d'existence aujourd'hui. Eric Clapton est une légende vivante du blues et du rock. Toujours en activité, malgré quelques problèmes de

santé, il a traversé pas moins de six décennies de la musique pop. Il reste l'un des derniers dinosaures du rock ayant démarré sa carrière au début des sixties, à l'instar des Rolling Stones, de McCartney ou des Who.

Aussi, en 1970, il a déjà un sérieux bagage derrière lui : après le tremplin des Yardbirds, puis des bluesbreakers de John Mayall, il a brillé au sein de deux "supergroupes" : Cream et Blindfaith. Mais las de cette surexposition médiatique, il a souhaité se retirer des feux de la rampe en se fondant en 1969 au sein du collectif Bonnie & Delaney & Friends. Ce groupe à géométrie variable com-

prend la base des musiciens qui vont l'accompagner sur son premier album solo en 1970, mais également le noyau dur de ce qui va devenir Derek ("Eric") and the Dominos : Bobby Whitlock au chant et claviers, Carl Radle à la basse, et Jim Gordon à la batterie.

Le quatuor part en tournée en juin 1970 et entre en studio en août suivant pour enregistrer son unique opus, mais qui reste encore aujourd'hui comme l'un des plus grands disques de l'histoire du rock : le double-album *Layla and other assorted love songs*, régulièrement classé dans les "listes de plus grands

albums de tous les temps" ou cité dans l'ouvrage de référence de Robert Dimery *Les 1001 albums qu'il faut avoir écoutés dans sa vie* et dans un très grand nombre d'autres listes similaires.

L'album entier est dédié à une femme : Pattie Boyd, mannequin et femme du Beatle George Harrison, grand ami de Clapton. Ce dernier brûle littéralement d'amour pour elle et ne peut se résoudre à renoncer de la séduire. Son amitié avec Harrison le met dans un état de malaise et de désarroi, qu'il crie dans le refrain du morceau-titre.

A LA TÊTE DU THÉÂTRE
PARISIEN

Jean Bouquin s'est confiné au Dejaset

Corps massif de bon vivant, tignasse blanche en bataille, écharpe bohème, il a un petit air d'original assumé, de Michel Simon. Mais ce sont d'autres fantômes qui nous assaillent quand on pénètre dans Déjazet, à deux pas de la place de la République à Paris. A commencer par ceux d'Arletty et de Pierre Brasseur, qui y tournèrent *Les Enfants du paradis* en 1942. Ce vieux théâtre, l'un des plus anciens de la capitale, est le seul rescapé de ce qui fut le "boulevard du crime" rasé par le baron Haussmann. Il devait être transformé en supermarché lorsque Jean Bouquin, fils d'une blanchisseuse illettrée devenu le couturier des stars des années 1960 à Saint-Tropez, décida de le racheter en 1976 et de le remettre en état, dans son jus : vieux fauteuils rouges pas très confortables, fresques bariolées... et une porte secrète qui mène à son appartement privé, caché dans les murs. A 85 ans, Bouquin reste le gardien de ce temple au charme suranné. En ce mois de confinement, il nous y souhaite la bienvenue pieds nus, ravi de tromper sa solitude de directeur de théâtre empêché depuis un an. "Avant la pandémie, rappelle-t-il, nous avons eu les manifs, les Gilets jaunes, et les CRS qui nous embêtaient plus encore!"

Agences

GHARDAÏA, DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE LA RÉGION

Construction d'une nouvelle centrale électrique à El-Menéa



La mise en service du 1er groupe de la future centrale électrique, composée de 8 turbines à gaz mobiles d'une puissance unitaire de 20 MW, adaptée aux conditions du site d'El-Menéa, sera mis en service en avril 2021.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les travaux de construction d'une nouvelle centrale électrique à turbines à gaz mobiles ont été lancés récemment sur un site situé à une quinzaine de kilomètres au sud d'El-Menéa dans la wilaya de Ghardaïa, a annoncé la société Shariket-Kahraba-wa-Taqat-Moutadjadida (SKTM, filiale du groupe Sonelgaz). Selon la fiche technique du projet, cette centrale élec-

trique est composée de 8 turbines à gaz mobiles d'une puissance unitaire de 20 MW, adaptée aux conditions du site d'El-Menéa, dont la mise en service du premier groupe est prévue pour avril 2021. Edifiée sur une superficie de 10 hectares près du nouveau pôle urbain d'El-Menéa, cette installation énergétique offrira un réel potentiel de croissance en matière d'industrie et d'agriculture locale, ainsi que le développement intégré de la région, a souligné l'APS, ajoutant que la production de cette centrale va également assurer la consommation électrique du nouveau pôle urbain ainsi que les périmètres agricoles avoisinants et de renforcer les capacités de production en électricité afin d'assurer la continuité du service. La sécurité de l'approvisionnement électrique des nombreux investissements dans le secteur agricole ainsi que le début d'une

industrie agroalimentaire dans la région d'El-Menéa ont poussé les pouvoirs publics à mobiliser l'énergie pour satisfaire la demande croissante en électricité, a fait savoir l'APS, affirmant que cette centrale a aussi pour objectif de préserver les ressources en hydrocarbures, notamment le diesel, en exploitant les turbines à gaz naturel, moins polluantes, tout en contribuant à la création d'emplois. Pour un coût de plus de 5 milliards de dinars et confié à la société mixte algéro-coréenne Hyunson Engineering & Construction Spa (filiale du groupe Sonelgaz qui détient 51 % de son capital), ce projet permettra aux constructeurs algériens la maîtrise des nouvelles technologies de réalisation et de maintenance et garantira la sécurité énergétique en Algérie, indiquent les responsables de SKTM.

B. M.

BATNA, PROTECTION CIVILE

Mise en service d'une plateforme numérique début 2021

Une plateforme numérique de la Protection civile sera mise en service au début de l'année 2021, a annoncé, lundi 26 octobre à Batna, le sous-directeur de la planification opérationnelle à la direction générale de la Protection civile.

"Des rencontres pour la présentation du mécanisme de cette plateforme et de son installation ainsi qu'un programme de formation au profit des cadres du secteur seront organisés avant d'entamer la phase des essais techniques de ce nouveau dispositif", a indiqué le commandant Merizak Keffous, en marge d'une journée d'étude consacrée à la présentation du projet de la plateforme numérique de la Protection civile.

Tenue au centre de recherches scientifiques de l'université Batna 2, en présence des cadres de ce secteur issus de 16 wilayas de l'est et du sud-est du pays, cette rencontre est la deuxième du genre. La première rencontre, à laquelle ont pris part les cadres du

secteur des wilayas du centre du pays, a été organisée dans la wilaya d'Alger.

Une troisième rencontre similaire se tiendra prochainement dans la wilaya de Mostaganem au profit des cadres de la Protection civile des wilayas de l'ouest du pays. Selon le commandant Merizak, cette "initiative intervient dans le cadre du programme de la DGPC visant la modernisation du secteur de la Protection civile, notamment le service opérationnel, qui constitue l'épine dorsale de ce corps". Cette opération relève de la politique du gouvernement ayant pour but de numériser les départements ministériels et les différents secteurs. La numérisation du corps de la Protection civile passera par les trois composantes de l'organigramme de la DGPC, à savoir les unités, les centres de coordination opérationnelle et le centre national de coordination. Réalisée en collaboration avec la société algérienne Aina-Business, la

plateforme numérique de la Protection civile a pour objectif d'exploiter les informations opérationnelles de manière précise et instantanée à l'aide du système de localisation géographique, en sus de l'exploitation et de l'analyse des statistiques opérationnelles en vue d'uniformiser les méthodes de travail des directions de la Protection civile à travers le pays.

Ont pris part aux travaux de cette journée d'étude, les responsables des centres de coordination opérationnelle et les responsables de l'information dans les directions de la Protection civile de 16 wilayas de l'est du pays, ainsi que le directeur local de ce corps, le colonel Djamel Khamar.

Au cours de cette rencontre, des explications théoriques ont été présentées et des ateliers pratiques sur le fonctionnement de cette nouvelle plateforme numérique ont été organisés.

APS

LAGHOUAT

Le projet d'une bande verte à Djebel-Mokrane

Le projet de plantation d'une bande verte totalisant 2.000 arbrisseaux a été lancé à Djebel-Mokrane dans la commune de Laghouat.

Le projet à impact environnemental et économique, retenu dans le cadre du programme national "Un arbre pour chaque citoyen", prévoit la mise en terre de 400 arbustes par hectare de différentes espèces (olivier, pistachier de l'Atlas et dodonaea), adaptées aux spécificités naturelles et climatiques de la région.

Il permettra la création de nouveaux espaces verts et la lutte contre les phénomènes de désertification, d'érosion du sol et d'ensablement envahissant la ville de Laghouat.

Pour assurer la réussite du projet, il a été procédé à la signature d'une convention entre la Conservation des forêts et l'Algérienne des eaux pour le suivi et l'irrigation des plantes, grâce à un système d'irrigation de goutte-à-goutte et la réalisation de cinq bassins de 50 m³ chacun.

METLILI

Raccordement de 360 foyers au réseau électrique

360 foyers, situés dans la nouvelle zone urbaine de Métlili El-Djadida, dans la commune de Métlili ont été raccordés au réseau d'électricité.

L'opération, effectuée en présence des autorités de la wilaya, à l'occasion de la célébration du 66^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, a nécessité la réalisation d'un réseau de 2,7 kilomètres de haute tension et 6,5 kilomètres linéaires de basse tension ainsi que 7 transformateurs.

Elle a également nécessité un investissement de plus de 56,5 millions DA, selon la fiche de la direction de distribution locale de la société algérienne de distribution d'électricité et du gaz (Sadeg).

Le raccordement de ces foyers au réseau d'électricité, dans cette nouvelle zone d'habitat qui constitue une extension du tissu nouveau urbain de Métlili El-Djadida, a été accueilli avec une grande satisfaction par les habitants de ce nouvel îlot d'habitation.

APS

DEMANDE MONDIALE DE PÉTROLE

104 millions b/j d'ici à 2025

D'ici cinq années la demande mondiale de pétrole connaîtra une hausse, sachant que les plus industrialisés augmenteront leurs besoins énergétiques tant la croissance économique requiert beaucoup de consommation.

PAR RIAD EL HADI



La demande mondiale de pétrole devrait atteindre près de "104 millions de barils par jour d'ici à 2025", a indiqué le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Mohamed Barkindo.

Intervenant lors d'un Forum organisé, lundi, par le groupe pétro-gazier Crescent sur les perspectives énergétiques, tenu par vidéoconférence, Barkindo a déclaré que "les perspectives pour le pétrole brut peuvent sembler anémiques maintenant, mais nous prévoyons une normalisation progressive de la croissance de la demande à mesure que le monde se remettra du choc Covid-19".

"Nos analystes prévoient que la demande mondiale de pétrole reviendra à une croissance annuelle relativement robuste et atteindra près de 104 millions de b/j d'ici à 2025", a-t-il précisé en se basant sur le rapport annuel de l'Opep publié en octobre dernier relatif aux perspectives pétrolières mondiales.

Il a, dans ce cadre, souligné, qu'à plus

long terme, un "certain nombre de facteurs stimuleront la consommation, tels que la croissance démographique et économique, en particulier dans les économies en développement et émergentes. Nous prévoyons que l'économie mondiale doublera de 2019 à 2045, pour atteindre 258 billions de dollars, et que la population augmentera d'au moins 20% pour atteindre 9,5 milliards", a-t-il ajouté. D'autre part, l'Opep prévoit que le pétrole restera le combustible dominant dans le mix énergétique mondial dans un avenir prévisible, représentant près de 28 % en 2045, suivi du gaz à environ 25 %.

Les "pays non membres de l'OCDE seront le moteur de la croissance, représentant environ 68 % de la demande globale de pétrole d'ici à 2045", explique le même responsable. Selon l'Opep, la demande de pétrole dans les économies en développement et émergentes augmentera de 22,5 millions de b/j à environ 74 millions de b/j en 2045.

"Nous voyons la demande de pétrole

augmenter de près de 10 millions de b/j par rapport aux niveaux de 2019 à environ 109 millions de b/j en 2040, puis commencer à plafonner", a-t-il ajouté.

Barkindo a rappelé que les perspectives de l'Opep pour la demande de pétrole 2020 sont désormais légèrement supérieures à 90 millions de b/j. Cela représente une "forte baisse de près de 10 millions de b/j par rapport au début de l'année et une contraction de près de 11 millions de b/j par rapport à ce que nous prévoyions pour l'année en janvier".

En 2021, l'Opep prévoit que la croissance rebondira à 6,2 millions de b/j, à un peu plus de 96 millions de b/j, par rapport à ses attentes pré-coronavirus pour une demande atteignant près de 102 millions de b/j l'année prochaine. Il a, d'autre part, relevé que les efforts cruciaux de rééquilibrage du marché sont "encore compliqués par des niveaux de stock élevés".

"Les données préliminaires d'octobre montrent que le total des stocks de pétrole commercial de l'OCDE était

de 208 millions de barils au-dessus de la dernière moyenne quinquennale, contre 13 millions de barils en dessous de la moyenne sur cinq ans en janvier de cette année", a-t-il argué.

Les stocks mondiaux totaux ont augmenté de plus d'un milliard de barils depuis le début de cette année, a-t-il encore dit. Ces chiffres auraient été considérablement plus élevés - et manifestement insoutenables - sans les efforts de coopération sans précédent déployés pour remédier au déséquilibre des fondamentaux et stabiliser le marché, selon le SG de l'Opep. Il a, dans ce cadre, rappelé les efforts de l'Opep+ visant à rééquilibrer le marché pétrolier à travers, notamment, l'accord d'ajustement de la production conclu en avril dernier par les pays signataires de la Déclaration de coopération (Doc).

"La DoC a apporté un soutien indispensable à l'économie mondiale alors qu'elle commençait à prendre de l'ampleur au troisième trimestre de cette année", a-t-il soutenu.

R. E.

SECTEUR AÉRIEN Perte de 157 milliards dollars en 2020-2021

Le secteur aérien s'apprête à essuyer 157 milliards de dollars (132 milliards d'euros) de pertes cumulées sur les années 2020 et 2021, a prévenu l'Association internationale du transport aérien (Iata), une prévision qui assombrit encore les perspectives d'une industrie déjà lourdement pénalisée par la crise sanitaire.

L'Iata, qui prédisait en juin des pertes s'élevant à 100 milliards de dollars sur la même période, s'attend, désormais, à un manque à gagner de 118,5 milliards de dollars en 2020 et à perdre 38,7 milliards de dollars supplémentaires l'année prochaine.

Ces prévisions témoignent de l'ampleur du défi que le secteur doit surmonter malgré les espoirs suscités par l'apparition de vaccins.

"L'impact positif qu'ils auront sur l'économie et sur le trafic aérien ne se ressentira pas avant la mi-2021", a déclaré à Reuters Alexandre de Juniac, directeur général de l'Iata.

Selon ses prévisions, le nombre de passagers devrait avoir chuté cette année à 1,8 milliard contre 4,5 milliards l'année dernière. L'Iata s'attend à un rebond limité à 2,8 milliards l'année prochaine.

Ces estimations sont fondées sur l'hypothèse d'une réouverture des frontières d'ici la mi-2021 favorisée à la fois par la multiplication des tests et par l'essor de la vaccination.

R. E.

CATÉGORIES SOCIALES VULNÉRABLES

L'état poursuivra leur prise en charge

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a affirmé que l'État poursuivra la prise en charge des retombées de la crise sanitaire en raison de la pandémie de Covid-19 en maintenant les affectations des aides publiques, afin de préserver le pouvoir d'achat des catégories vulnérables de la société et ce, en dépit des difficultés financières.

Répondant aux questions des membres du Conseil de la nation sur le texte de la loi de finances 2021 lors d'une plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil de la nation par intérim, en présence de plusieurs membres du gouvernement, le ministre a fait savoir que le déficit budgétaire prévu dans ce texte était dû au niveau des dépenses, difficiles à réduire actuellement.

Ces dépenses portent essentiellement sur les cotisations sociales visant à préserver le pouvoir d'achat du citoyen, la consécration d'affectations supplémentaires pour la prise en charge des dépenses du dispositif d'insertion professionnelle et des dépenses fiscales résultant de

l'exonération de l'Impôt sur le revenu global (IRG) sur les salaires inférieurs à 30.000 DA et la poursuite des efforts de l'Etat face à la crise sanitaire due à la pandémie de la Covid-19.

Concernant l'élargissement de l'assiette fiscale et la simplification des procédures fiscales, M. Benabderrahmane a souligné que "la modernisation de l'administration des impôts à travers la numérisation de ses activités, la simplification de ses procédures et le développement de ses outils d'intervention constitue un défi en vue d'améliorer la qualité des services". Les procédures figurant dans le texte de la Loi de Finances 2021 permettent le rapprochement de l'administration des impôts des contribuables et le rétablissement de la confiance bilatérale.

Il a souligné que "les mesures de simplification incluses, à l'instar de l'impérative déclaration électronique, sont à même d'élargir l'assiette fiscale et de rapprocher l'administration des impôts des contribuables".

Concernant la fiscalité locale, le ministre des Finances a précisé que

"les pouvoirs publics avaient consenti des efforts considérables en matière d'équipement des collectivités locales en ressources fiscales et parafiscales, à l'effet de leur permettre d'exercer les missions qui leur incombent et renforcer leur indépendance financière pour préserver le principe de décentralisation".

Benabderrahmane a annoncé le lancement prochain d'un système informatique "Djibaytok" dans plusieurs centres d'impôt de Biskra, Mostaganem et Béjaïa, rappelant que la DGI a lancé récemment son système informatique qui permettra actuellement aux entreprises relevant de la DGE de faire des déclarations et de s'acquitter de leurs impôts via internet. Pour ce qui est de l'investissement, le ministre a précisé que le partenariat entre les secteurs public et privé sera pris en compte en tant que mécanisme pour mettre en œuvre les projets publics, ajoutant qu'il sera procédé en parallèle, à la réforme du système bancaire.

R. E.

ÉTHIOPIE

Le massacre de Mai-Kadra aurait fait environ 600 morts

La Commission éthiopienne des droits de l'Homme a estimé à 600 le nombre de personnes massacrées dans la ville de Mai-Kadra, dans l'ouest de la région. Ces crimes auraient été commis par une milice tigréenne.

Amnesty International avait déjà soulevé le cas de cette bourgade située le long de la frontière soudanaise, victime de violences entre civils le 9 novembre dernier. Mais selon la dernière enquête de la Commission éthiopienne des droits de l'homme, au moins 600 individus Amharas auraient été massacrés à Mai-Kadra par une milice tigréenne. Des crimes planifiés, puis commis de sang-froid par les Samri, une brigade de jeunes miliciens tigréens d'après des entretiens réalisés auprès de survivants.

Le récit des événements est sans équivoque, les habitants de la ville n'auraient eu aucune chance d'échapper à leurs bourreaux. Le massacre a lieu sur ces terres de l'ouest de



la province, théâtre de revendications territoriales entre Amharas et Tigréens depuis des décennies. La situation actuelle pousse cependant à la prudence. Car des témoignages contradictoires affluent du Soudan voisin, où plus de 40.000 Éthiopiens se sont

réfugiés. Il est encore aujourd'hui impossible de faire complètement la lumière sur ces crimes. Et ces points d'interrogations demeureront tant que le Tigré reste dans le noir, coupé de tout contact avec l'extérieur comme depuis vingt-deux jours.

CONGO-BRAZZAVILLE

Les partis se concertent en vue de la présidentielle

Après un référendum mouvementé en 2015 et une présidentielle marquée par la contestation et des violences en 2016, les acteurs politiques congolais ont décidé d'accorder leurs violons avant le scrutin présidentiel de 2021. Des concertations se tiennent donc jusqu'au vendredi 27 novembre à Madingou, dans le sud du pays.

Les partis politiques ont été invités à cette concertation en tenant compte de leur poids électoral. C'est ainsi que le Parti congolais du travail (PCT), principale formation de la majorité, se taille la part du lion avec quinze repré-

sentants. Le PCT est suivi de très loin par l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), première force de l'opposition. L'Upads a officiellement quatre places.

Les autres partis se contentent de la portion congrue. Les délégués de la Commission électorale, ceux de la société civile, prennent également part à cette concertation qui n'est pas la première du genre. Le bulletin unique expérimenté lors de la présidentielle de 2016 était un acquis d'une concertation tenue bien avant.

À Madingou, l'opposition tient à obte-

nir la gouvernance électorale qui passe par la refonte du fichier électoral et l'introduction de la biométrie. "Nous ne sortirons pas de Madingou les mains vides. Elles ne seront pas pleines non plus", a déclaré l'opposant Jean-Jacques Yhombi Opango.

Avant la rencontre de Madingou, plusieurs participants ont échangé avec François Louceny Fall, représentant du secrétaire général de l'Onu en Afrique centrale qui était en séjour au Congo.

ÉTATS-UNIS

Biden révèle son plan pour les 100 premiers jours de sa présidence

Sa victoire à la présidentielle 2020 confirmée, Joe Biden a détaillé sur NBC son plan pour les 100 premiers jours après son entrée à la Maison-Blanche. Il compte les consacrer en grande partie à la réforme de la politique migratoire et à la lutte contre le coronavirus.

C'est une forme de tradition depuis la prise de fonction de Franklin Roosevelt en 1933: le Président élu annonce quels sont ses projets pour ses 100 premiers jours à la Maison-

Blanche, une manière d'esquisser un aperçu de ce que seront les quatre ans de son administration. Et Joe Biden aura beaucoup à faire, d'après ses déclarations sur NBC le 24 novembre. Dans un premier temps, et il l'avait déjà annoncé, il va rejoindre l'Accord de Paris sur le climat, que les États-Unis ont officiellement quitté en novembre après que Trump a déclaré cette intention auprès des Nations unies en 2017. Il compte ainsi montrer que la lutte contre le changement cli-

matique est l'une des grandes lignes de sa future administration.

Le Démocrate abrogera également plusieurs décrets de Donald Trump dont il estime qu'ils portent atteinte au climat et à la santé de ses concitoyens. Il a d'ailleurs précisé qu'il n'ouvrirait pas d'enquête contre Trump mais concentrerait plutôt ses efforts sur le rétablissement de la confiance du peuple américain.

Agences

ROUMANIE

Des lance-roquettes multiples US déployés

La semaine dernière, l'armée américaine a transféré en Roumanie par avion deux lance-roquettes multiples Himars, a tiré quelques projectiles puis les a rentrés à leur base en Allemagne, relate Forbes en précisant que l'opération n'a duré que quelques heures. Selon le média, de tels exercices sont "un message pour Moscou". Jeudi 19 novembre, deux lance-roquettes multiples de l'armée américaine Himars stationnés en Allemagne ont été transférés par voie aérienne vers un polygone de tir en Roumanie. Après avoir tiré quelques projectiles sur la mer Noire ils ont regagné l'aérodrome et ont été renvoyés à leur base allemande, rapporte Forbes.

Selon le média, de tels exercices sont "un message pour Moscou" en faisant savoir que l'armée américaine en Europe "a rétabli sa puissance de feu". Ces exercices sont présentés comme "une surprise" pour les troupes russes en Crimée.

La vitesse de ces déploiements aériens contribue à compliquer les tirs de contrebatterie de l'ennemi, affirme Forbes. Il lui est difficile de cibler un lance-roquettes qui ne passe que quelques heures au sol à proximité de ses propres forces.

Forbes avance que l'exercice de jeudi représente un revirement majeur car les forces américaines en Europe ne disposaient pas de ce genre d'armes sur le continent depuis 2006.

Himars (High mobility artillery rocket system) est un lance-roquettes multiple monté sur un camion MTV et capable d'employer soit six roquettes, soit un missile ATACMS. Il est aérotransportable sur C-130.

Agences

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

C'est la rentrée !



Les clubs de Ligue 1 de football renouent avec le championnat ce week-end dans une conjoncture particulière, marquée par la pandémie de coronavirus.

PAR MOURAD SALHI

Vingt clubs de la Ligue 1 seront sur la ligne de départ de la saison 2020-2021, à l'occasion de la 1^{re} journée prévue vendredi et samedi. Après une longue période d'hibernation de plus de 8 mois, les joueurs vont de nouveau rechausser leurs crampons.

Dans le programme de cette nouvelle saison figure 38 journées. Ce qui ne sera pas facile pour les joueurs qui seront appelés à puiser dans toutes leurs ressources, notamment physiques, pour pouvoir terminer un exercice chargé. Le fait marquant de cet exercice est l'absence du public, en raison des mesures préventives pour endiguer la propagation du virus.

Dans une conjoncture pareille, il est difficile d'évoquer des pronostics ou des favoris en puissance pour le sacre final. Les vingt clubs, aux yeux des spécialistes en la matière, partent à chances égales, même si sur le papier, certaines formations présentent des arguments valables, aussi bien sur le plan de l'effectif que des moyens financiers et matériels dont ils disposent.

En dépit, donc, de toutes ces données avancées auparavant, rien n'indique à première vue que la hiérarchie sera

respectée, tant la compétition a souvent réservé des surprises avec des équipes dont le niveau est très proche. Le CR Belouizdad, désigné champion d'Algérie lors du précédent exercice, suspendu en raison de la pandémie de Covid-19, et son dauphin le MC Alger ne sont pas concernés par cette 1^{re} journée, en raison de leurs engagements en Ligue des champions d'Afrique. Leurs matchs ont été reportés à une date ultérieure.

L'ES Sétif, 3^e au classement de la saison dernière, entamera la compétition à l'extérieur contre l'USM Alger, dans l'une des belles affiches de la première journée. Les Rouge et Noir, qui ont perdu la Supercoupe le week-end dernier, tenteront de rectifier le tir et réussir une belle entame de championnat. Le technicien Benaraïbi Bouziane, qui a été désigné entraîneur en chef, en remplacement du Français François Ciccolini, limogé dimanche, a hérité d'un lourd fardeau. En face, l'Entente de Sétif, qui a réussi à préserver l'ossature de son effectif, mais surtout prolonger le contrat du technicien tunisien Nabil Kouki, qui espère confirmer son statut de favori et pour quoi pas renouer avec une consécration qui échappe à son palmarès depuis trois années déjà.

La JS Kabylie, 4^e au tableau de la saison passée, accueillera le CA Bordj Bou-Arréridj. La JS Kabylie, toujours dirigée par l'entraîneur tunisien Aymen Zelfani, a connu un large remaniement dans son effectif. La direction, qui a opté pour le rajeunissement de l'équipe, espère renouer avec les titres.

Pour sa part, le NA Hussein Dey qui a

complètement raté sa saison l'an dernier, recevra le MC Oran, avec pour seul mot d'ordre la victoire pour entrevoir la suite du parcours avec plus de confiance.

D'autres clubs sont pressentis également pour disputer le leadership, comme le CS Constantine, qui a enregistré le retour de l'entraîneur Abdelkader Amrani. Les Sanafir débiteront leur campagne à domicile face au nouveau promu le WA Tlemcen, dans un duel qui s'annonce, a priori, à l'avantage des locaux.

Les quatre promus en élite, en l'occurrence l'Olympique Médéa, la JSM Skikda, le WA Tlemcen et le RC Relizane, auront à cœur de se frayer un chemin.

Programme des matchs

Vendredi

Constantine, stade Hamlaoui : CS Constantine - WA Tlemcen
Alger, stade du 20-Août : NA Hussein Dey - MC Oran

Relizane, stade Zoughari : RC Relizane - Paradou AC

Tizi-Ouzou, stade du 1^{er}-Novembre) : JS Kabylie - CA Bordj Bou Arréridj

Samedi

Magra : NC Magra - ASO Chlef
Médéa, stade Imam-Lyès : Olympique Médéa - JS Saoura

Biskra, stade du 18-Février : US Biskra - JSM Skikda

Alger, stade Omar-Hamadi : USM Alger - ES Sétif

Matchs reportés

USM Bel Abbès - MC Alger

AS Aïn M'lila - CR Belouizdad

ÉQUIPE NATIONALE DES U-15

91 joueurs retenus

91 joueurs de moins de 15 ans, sur un total de 232 candidats, ont été retenus par le département de développement de la direction technique nationale, dans la perspective de constituer la nouvelle sélection nationale de cette catégorie d'âge.

La Fédération algérienne de football (Faf) a indiqué : "126 joueurs ont été supervisés par le coach Arezki Remane et ses adjoints Abdelkrim Saber-Chérif et Mourad Aït-Tahar : 37 à Blida (le 7 novembre), 47 à Batna (le 20 novembre) et 42 à Constantine (le 21 du même mois)", a précisé la Faf

dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

Ces trois nouvelles journées de prospection font suite à celles déjà opérées à Sidi-Bel-Abbès et Sidi-Moussa, pendant lesquelles 106 joueurs avaient été supervisés, toujours dans la perspective de dénicher les éléments les plus talentueux pour faire partie de la sélection nationale des U-15.

"Faute d'intégrer la sélection nationale des moins de 15 ans, les éléments sélectionnés intégreront l'Académie des U15 qui ouvrira ses portes prochainement à Sidi-Bel-Abbès", a

ajouté l'instance fédérale dans son communiqué.

"A Constantine, et toujours sous la coupe de la DTN, c'est Kamel Betina et Nacer Abdessemed, les directeurs techniques régionaux (DTR) de Constantine et d'Annaba", qui ont dirigé le travail de prospection, a encore indiqué la Faf.

Les 91 joueurs sélectionnés "seront convoqués prochainement pour le plateau national", dans la perspective de lancer cette Académie de Sidi Bel-Abbès et la constitution de la nouvelle sélection nationale des U-15.

EN U-20

Sabri Bensmain dévoile sa liste

Pour préparer le prochain tournoi Unaf qualificatif à la prochaine Can pour la catégorie U-20, le sélectionneur algérien Sabri Bensmain a fait appel à 25 joueurs.

Le sélectionneur national a fait appel à 25 joueurs de cette catégorie, dont la plupart sont issus des clubs du CRB et du Paradou. Bensmain a fait appel aussi au jeune attaquant de l'ES Sétif Monsef Bakrar.

Les joueurs ont entamé mardi un stage au CTN de Sidi-Moussa, jusqu'au 3 décembre prochain au. Les coéquipiers de Merouane Zerrouki (Paradou AC) vont disputer des matchs amicaux afin de continuer les préparatifs au tournoi de l'Unaf prévu le mois prochain en Tunisie.

ALLEMAGNE

Bentaleb écarté du groupe professionnel de Schalke

Retour à la case départ pour Nabil Bentaleb avec la formation de Schalke 04 puisque l'entraîneur a décidé d'écarter le joueur de 25 ans du groupe professionnel, selon le média allemand *Sport 1*.

La mauvaise posture de Schalke depuis le début de saison a eu des effets sur le groupe professionnel, puisque la semaine dernière l'entraîneur adjoint Naldo s'est disputé avec l'attaquant bosniaque Vedad Ibisević. Aujourd'hui, le média allemand *Sport 1* a indiqué que l'entraîneur a écarté trois joueurs, dont l'ancien milieu des Spurs, Nabil Bentaleb. Les raisons de la mise en écart du milieu de terrain algérien n'ont, cependant, pas été dévoilées.

FRANCE

Atal reprend les entraînements avec les Aiglons

Ayant raté les deux rencontres face à la Zimbabwe pour le compte des éliminatoires de la Can-2022 en raison de la Covid-19, le latéral droit algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, a repris les entraînements collectifs avec son équipe.

Atal a ainsi réintégré le groupe de Patrick Vieira et se prépare avec ses coéquipiers en perspective de la rencontre prévue face au Slavia Prague, à l'Allianz Riviera, à Nice, pour le compte de la 4^e journée de la phase de poules de l'Europa League.

Rappelons que le Gym occupe la troisième place dans le groupe C, en compagnie du Slavia Prague, du Bayer Leverkusen et de Béer Sheva, avec trois points au compteur après trois journées jouées.

**JASON BOURNE
L'HÉRITAGE**



21h00



Le programme Treadstone, dont Jason Bourne était le cobaye, n'était en réalité que la partie émergée d'une conspiration plus ténébreuse, ourdie par d'autres branches du gouvernement et mettant à l'oeuvre d'autres agences de renseignement, d'autres programmes militaires et d'autres laboratoires secrets... De Treadstone est né Outcome, dont Aaron Cross est l'un des six agents. Sa finalité n'est plus de fabriquer des tueurs, mais des hommes capables d'assurer isolément des missions à haut risque. En dévoilant une partie de cette organisation, Jason laissait derrière lui un «héritage» explosif : compromis, les agents Outcome sont désormais promis à une liquidation brutale.

**LA FOLLE HISTOIRE
DE MAX ET LÉON**



21h00



La France, septembre 1939. Max et Léon, inséparables depuis l'enfance, ne pensent qu'à faire la fête et se la couler douce. Alors, quand sonne l'heure de la guerre et de l'incorporation, ils tentent de trouver un moyen de se faire réformer. En vain. Ils intègrent l'armée et sont immédiatement envoyés au front. Qu'importe, ils désertent ! Nouvel échec. Bientôt, ils sont envoyés en mission en Syrie puis reviennent en France où on fait deux des espions.

**VOUS AVEZ
LA PAROLE**



21h00



«Vous avez la parole», qui succède à «L'émission politique» est construite autour de la société civile et a l'ambition de devenir une grande émission de débats politiques, avec Léa Salamé et Thomas Sotto aux manettes. Sur le fond, le programme fait place aux débats et plusieurs émissions seront également tournées en province. Dans une première partie, les deux animateurs recevront un invité politique qui s'exprimera sur l'actualité française et internationale. Dans une seconde partie, l'invité principal ainsi qu'une quinzaine de personnalités prendront part à un débat.

GONE GIRL



21h00



Couple en vue à New York où ils résident, Amy et Nick Dunne doivent s'installer dans le Missouri quand Nick perd son emploi. Alors qu'ils s'apprentent à fêter le cinquième anniversaire de leur mariage, Amy disparaît. Remarquant des traces de lutte dans la maison, Nick appelle tout de suite la police. Les pistes suivies et les indices recueillis orientent les soupçons des médias et du voisinage vers Nick. Aurait-il tué Amy ? L'inspectrice principale en doute, même si le journal intime d'Amy fait voler en éclats leur image de couple idyllique.



**LA SELECTION
DU MIDI LIBRE**

NO MAN'S LAND



21h00



Paris, 2014. Antoine Habert est un jeune et brillant ingénieur. Six ans plus tôt, sa soeur Anna, après avoir rompu avec sa famille, a trouvé la mort dans un attentat terroriste au Caire. Antoine, qui semble avoir surmonté ce traumatisme, tente d'avoir un enfant avec Lorraine, sa compagne. Un jour, il croit reconnaître la silhouette d'Anna dans un reportage sur les combattantes kurdes en Syrie. Malgré les réticences de ses proches, Antoine, qui se sent responsable de ce qui est arrivé à sa soeur, décide de partir à sa recherche.

**L'ATOLL AUX 700
REQUINS**



21h00



Une équipe de scientifiques débarque sur le petit motu de Tetamanu, en Polynésie française : chercheurs internationaux, techniciens, plongeurs, cameramen, intendant, cuisinier. L'objectif : des plongées nocturnes dans la passe de Tetamanu afin d'observer et analyser le comportements des requins. À mesure que la pleine lune approche, l'excitation monte chez les requins, et peut-être un peu plus encore chez les Hommes... Le jour J, au coeur de la meute déchaînée, les chercheurs pourront observer ce phénomène étonnant qui permettra de mieux connaître le fonctionnement sophistiqué de ces incroyables prédateurs.

**LE POMPIER QUI
MURMURAIT À L'OREILLE
DES TAUREAUX**



21h00



Intervention peu banale pour l'équipe, confrontée à un dangereux taureau en liberté chez un concessionnaire automobile. Plus tard dans la journée, elle vole au secours d'un homme électrocuté. Quant à Owen, il détermine à prouver qu'il est apte au travail malgré la chimiothérapie. De son côté, Michelle progresse à grand pas et a une piste sérieuse pour retrouver sa soeur disparue. Cette piste va-t-elle enfin se révéler concluante ?

**BALTHAZAR
UN AUTRE MONDE**



21h00



Meurtre sauvage dans une forêt. Un homme et une femme, les bras en croix, des pièces posées sur leurs yeux. L'homme est un braqueur multirécidiviste. Et la femme n'est autre que sa médium. Et c'est visiblement elle qui était visée. Depuis quelque temps, elle était obsédée par une fillette atteinte d'une maladie incurable, venue la voir pour savoir ce que ça fait de mourir. En discutant avec le fantôme de Marion, Balthazar comprend que la mort de Lise l'empêche d'avancer. Lorsqu'il se réveille le lendemain, Balthazar est... marié à Lise, parfaitement vivante.



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba 24 rue Med-Khemisti Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle-Ville T. O. Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 02100007130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Web : www.lemidi-dz.com

Fajr	06h05
Dohr	12h35
Asr	15h14
Maghreb	17h36
Icha	18h58

ÉVÉNEMENTS D'EL-GUERGUERAT

"MANQUEMENT" DU MAROC À SON OBLIGATION DE NE PAS ENTRAVER LE PROCESSUS ONUISIEN

La violation marocaine de l'accord de cessez-le-feu dans la région d'El-Guerguerat dans le sud-ouest du Sahara occidental constitue un "manquement" du Maroc à toutes les obligations qui lui incombent de ne pas entraver le processus de règlement mené sous l'égide des Nations unies, a estimé le membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelmadjid Dennonni. Dans son intervention par visioconférence, mardi, lors de la 40^e réunion du bureau de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, dont il est vice-président, M. Dennonni a précisé que "la violation marocaine de l'accord de cessez-le-feu, signé entre les deux parties au conflit en septembre 1991, et de l'accord militaire numéro 1, signé entre les deux parties et la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), constitue un manquement du Maroc à toutes les obligations qui lui incombent de ne pas entraver le processus de règlement mené sous l'égide des Nations unies".

Lors de la rencontre, le parlementaire a appelé à un "cessez-le-feu total", invitant les deux parties au conflit à la retenue pour donner une chance à la paix. Il a également appelé à "la nomination dans les plus brefs délais d'un envoyé personnel du Secrétaire général de l'Onu pour le Sahara occidental afin de relancer les négociations entre les deux parties au conflit". Insistant sur la nécessité de "permettre à la Minurso de créer les conditions propices à l'organisation, dans les meilleurs délais, d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental", M. Dennonni a tenu à rappeler que "telle est la principale mission pour laquelle la Minurso a été créée". Le député a, par ailleurs, souligné l'impératif de "protéger les droits de l'Homme dans les territoires occupés et de protéger les ressources naturelles et halieutiques du Sahara occidental contre l'exploitation illégale du Maroc et de ses partenaires".



Le Maroc a unilatéralement rompu le cessez-le-feu

Le Maroc a unilatéralement rompu le cessez-le-feu dans la zone tampon d'El-Guerguerat au sud-ouest du Sahara occupé, a déclaré le maire de la localité française Vitry-sur-Seine, fustigeant la situation de "blocage" dans ce territoire non autonome, dont une grande partie est contrôlée par le Maroc en violation du droit international. "Aunom de la ville de Vitry, historiquement engagée auprès des Sahraouis, je veux leur apporter tout mon soutien", a indiqué le maire de la localité française, dans un communiqué, affirmant que "le Maroc a unilatéralement rompu le cessez-le-feu" lorsque le 13 novembre "les forces armées royales marocaines sont entrées dans la zone démilitarisée d'El-Guerguerat et ont attaqué un campement de civils".

Le maire de Vitry-sur-Seine a rappelé que, "toute présence armée dans cette zone contrevient aux règles établies par la résolution de l'Organisation des Nations unies de 1991".

Alors que la France demeure le principal soutien

du Maroc au sein du Conseil de sécurité, le maire a interpellé le gouvernement de son pays pour "peser de tout son poids" au sein de cet organe onusien afin de "faire respecter le droit international qui proclame solennellement la nécessité de mettre rapidement et inconditionnellement fin au colonialisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations". "La situation est depuis longtemps bloquée au Sahara occidental", a-t-il dénoncé, s'indignant qu'"une grande partie du pays reste contrôlé par le Maroc en dépit de toutes les règles du droit international". Dans son communiqué, le responsable municipal a regretté que la "Mission de l'Onu pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) soit gravement mise en danger". Il a souligné que "le cessez-le-feu et la tenue du référendum restent les seules conditions d'une paix durable dans la région, alors que le peuple sahraoui l'attend pacifiquement depuis 29 ans", mettant en avant "l'importance du dialogue pour permettre une issue à ce conflit datant de la décolonisation espagnole".

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ

Les émirats suspendent la délivrance de visas à 13 pays dont l'Algérie

Les Émirats arabes unis ont décidé d'une suspension de la délivrance de visas pour les citoyens de 13 pays dont l'Algérie, pour des raisons de sécurité, a rapporté hier l'agence Reuters.

Les Émirats arabes unis ont cessé de délivrer de nouveaux visas aux citoyens de 13 pays à majorité musulmane, dont l'Iran, la Syrie et la Somalie, selon le même média qui cite un document délivré par les autorités émiraties.

Le document se réfère à une circulaire sur l'immigration entrée en vigueur le 18 novembre. Il indique que les demandes de nouvel emploi et de visas de visite avaient été suspendues pour les ressortissants, qui sont en dehors des Émirats arabes unis, et qui se trouvent dans ces 13 pays, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Il n'était pas clair s'il y avait des exceptions à l'interdiction. Les Émirats arabes unis avaient temporairement cessé de délivrer de nouveaux visas aux Algériens et aux citoyens des 12 autres pays, pour des raisons de sécurité, selon Reuters.

La semaine dernière, le ministère pakistanais des Affaires étrangères a déclaré que les EAU avaient cessé de traiter les nouveaux visas pour leurs citoyens et ceux de certains autres pays.

QUALIFICATION CAN-2021 DES U-20)

Le tirage au sort fixé à lundi prochain

Le tirage au sort des rencontres du tournoi de qualification à la Coupe d'Afrique des nations U-20 (Mauritanie-2021), sera effectué le lundi 30 novembre à 11h, via l'application Zoom.

Sur son site officiel, l'Union nord-africaine de football (Unaf) a annoncé, hier, que cette cérémonie sera supervisée par la Confédération africaine de football et suivie par les représentants des fédérations participantes : Algérie, Tunisie, Maroc, Libye et Égypte.

Le tournoi prévu du 15 au 27 décembre en Tunisie se déroulera sous forme d'un mini-championnat de cinq journées au bout desquelles les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale.

LÉGENDE DU FOOTBALL ARGENTIN

DIEGO MARADONA S'ÉTEINT À 60 ANS

Il était une légende du football argentin. Diego Maradona est mort mercredi à 60 ans d'un arrêt cardiaque, ont annoncé les principaux journaux argentins, *Clarín* et *La Nación*. Sa grande carrière a été jonchée de frasques sur les terrains et en dehors. Car, à l'inverse de l'autre idole argentine Lionel Messi, Diego Maradona était tout sauf "lisse". En mars 1991, il a été contrôlé positif à la cocaïne après un match joué avec Naples contre Bari. Suspendu 15 mois, il est rentré en Argentine

où il a écopé de 14 mois de prison avec sursis pour possession de drogue lors d'un contrôle de police quelques semaines plus tard. A 34 ans, il a encore été contrôlé positif, à plusieurs types d'éphédrine cette fois-ci, à l'occasion d'un Argentine-Nigeria du Mondial 1994.

Sa dépendance aux drogues a sûrement eu une influence sur son comportement violent au quotidien. Excédé par le marquage du Brésilien Batista, il lui a adressé un coup de pied dans le

ventre et pris un carton rouge qui a tristement terminé son Mondial 1982. Oro aurait succombé à un arrêt cardiaque dans sa villa de Tigre, là où il s'était reposé après son opération subie au début du mois. Début novembre, l'icône argentine a été admise en urgence à l'hôpital pour y subir une opération visant à éliminer un hématome au cerveau. Maradona, qui avait fêté ses 60 ans à la fin du mois d'octobre, a finalement succombé à un arrêt cardiaque dans sa maison de Tigre.

TLEMCCEN

2 morts par asphyxie au monoxyde de carbone à Hennaya

Deux personnes (un homme et son épouse) ont perdu la vie, dans la nuit de mardi à mercredi, des suites de l'inhalation du monoxyde de carbone, dans le village d'Ouled-Kada relevant de la commune de Hennaya à Tlemcen. L'homme âgé de 39 ans et sa femme, 30 ans, ont inhalé du monoxyde de carbone émanant du chauffe-bain de leur domicile. Ils ont été retrouvés sans vie dans leur salle de bain dans la matinée du mercredi. La même source a fait savoir que les corps des deux victimes ont été évacués vers la morgue du centre hospitalo-universitaire de Tlemcen.

EMIGRATION CLANDESTINE

Démantèlement d'un réseau de passeurs à Oran

Les services de la Gendarmerie nationale à Oran ont démantelé un réseau activant dans l'organisation de traversées en mer pour des candidats à l'émigration clandestine et arrêté 12 individus dont 3 passeurs. L'opération s'est soldée par l'arrestation de 12 individus, dont 3 passeurs, la saisie d'une somme de 1.710.000 DA, 400 euros, en plus de 2 voitures utilitaires, 13 téléphones portables et 2 armes blanches. Une enquête a été ouverte par le groupement de la Gendarmerie nationale de Gdyl et une procédure judiciaire sera engagée contre les mis en cause sur la base de laquelle ils seront présentés devant la justice.